

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Référence
2026-20

L' an 2026 et le 30 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie - Salle de Conseil sous la présidence de CEDILLE Nicolas, Maire

Objet de la délibération
DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Présents : M. CEDILLE Nicolas, Maire, M. ALIX-TABELING GREGOIRE, M. BAURIN Nicolas, Mme DAGORNE Jessica, Mme DE SAN LORENZO Catherine, M. DORE Patrick, Mme HEUZE Maryline, Mme JURATOVAC Maria, M. KOWALSKI DIMITRI, M. LEBAS Géraud, Mme LEMONY Maëlle, Mme MEJANE Anaëlle, Mme NOWAK Adrienne, Mme RODRIGUEZ Pauline, M. WELSCH Mathieu

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

A été nommé(e) secrétaire : M. KOWALSKI Dimitri

Objet de la délibération : **DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE**

Monsieur le Maire expose la nécessité de désigner un représentant de la commune en charge des relations entre la commune et le ministre de la Défense pour la durée du mandat.

Cette personne sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Date de la convocation
24/03/2026

Concrètement, chaque Conseil Municipal se doit de désigner un tel correspondant et d'en transmettre les coordonnées au Préfet.

Date d'affichage
24/06/2026

Monsieur Nicolas CEDILLE est proposé comme correspondant défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote
à l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE de désigner Monsieur Nicolas CEDILLE correspondant Défense

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
de Melun
Le : 02/04/2026

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/04/2026

Et

Le Maire
Nicolas CEDILLE

Publication ou notification
du : 02/04/2026

